

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2023

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2023 :

Madame WOLF Rose-Evelyne, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, présidente, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.

Madame MIALI Nadine, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.

Madame BAZGAN Irina, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Monsieur BENYAHIA Badr, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Créteil, Créteil.

Monsieur CHEN Xavier, ingénieur de recherche hors classe, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Monsieur AUBURTIN Gautier, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.

Madame CHALUMEAU Nathalie, attachée principale d'administration de l'Etat, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le

14 SEP. 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre des sports et des jeux olympiques et
paralympiques et par délégation
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale

Véronique GRIS